

Réunis en séance le 17 février 2012, les membres du Conseil d'Administration de PNP élus par l'assemblée générale du 23 janvier 2012, tiennent à ré exprimer le rôle de notre association : animation dans la vie locale, sur la base d'échanges et de communication entre habitants et élus de la municipalité. En conformité à ses statuts, le Conseil d'administration est résolu à ne pas engager ses membres dans des options politiques locales ou autres, afin de conserver leurs capacités d'adhésion ou de propositions critiques à l'égard de la gestion communale. Il tient à réaffirmer sa place dans le recueil et la transmission des questions portées par les habitants sur la vie à Plougonvelin et dans la mise en débat de sujets relatifs à notre commune, sans prendre parti dans une campagne et des choix de nature politique.

Nous tenons à respecter le caractère citoyen de l'association et le libre engagement de ses membres qui conservent toute liberté de choix et d'action vis-à-vis de l'équipe municipale en mandat actuellement. Lorsque le temps des élections municipales et des campagnes sera à l'ordre du jour, les membres de PNP seront alors conviés à décider démocratiquement des positions à prendre.

Georges PELLEN et les membres du CA

Ci- dessous rappel de l'article 2 des statuts.

« L'Association a pour but de regrouper toutes les personnes soucieuses de progrès, dans l'intérêt collectif de la population Plougonvelinoise. Elle veut faire de la commune un cadre de vie harmonieux, apte à assurer l'épanouissement de chacun. C'est pourquoi, elle invite les habitants de Plougonvelin à travailler à la recherche de solutions relatives aux problèmes humains, sociaux, techniques et politiques afin de définir de nouveaux modes d'actions en vue d'une coopération étroite entre la population et les élus ».